

Chers parents,

La reprise progressive de l'école aura lieu à compter du 18 mai sur notre commune. La semaine du 11 mai sera consacrée à préparer les locaux et l'organisation effective de chaque moment de la journée.

Ce document vous présente les modalités de cette reprise et sera modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

La mise en œuvre du protocole sanitaire ne permet pas d'accueillir tous les élèves. Les enseignants pourront difficilement concilier l'accueil des enfants à l'école et la continuité pédagogique. De ce fait, les activités proposées en continuité pédagogique seront adaptées par rapport à ce que nous vous avons proposé jusqu'alors. Pour les élèves présents à l'école, il est évident que les mesures sanitaires à respecter seront très chronophages (mais difficilement quantifiables) et chaque enseignant dirigera ses activités au mieux et selon le temps réel qui s'offrira à lui.

1- Organisation de l'accueil

Les capacités d'accueil – en fonction des moyens humains, de l'organisation des locaux, de l'entretien des locaux – ont été fixées à 4 groupes de 12 élèves maximum (CP, CE1, CM1, CM2) et un groupe de 11 élèves maximum. L'accueil des enfants des personnes indispensables à la gestion de la crise sanitaire est prioritaire. L'équipe enseignante définit la composition des groupes accueillis.

Le nombre de groupes pourra être amené à évoluer. Dans l'état actuel des demandes, les élèves sont répartis ainsi :

Niveau	Nombre de groupes nécessaires
CP	3
CE1	2
CE2	2
CM1	1
CM2	3

L'accueil des élèves se fera toutes les semaines pour les CM1, une semaine sur deux pour les CE1 et CE2 et une semaine sur 3 pour les CP et CM2. Les effectifs de CE1, CM1 et CM2 pourraient nous amener à créer un groupe supplémentaire par niveau.

Les groupes d'élèves accueillis vous seront transmis chaque semaine pour la semaine suivante (mercredi au plus tard).

2- Mise en place des gestes barrières

L'application des gestes barrières est l'affaire de tous. Votre enfant doit commencer à les apprendre avant son retour à l'école. Nous veillerons à les rappeler aussi souvent que nécessaire.

➤ LAVAGE DES MAINS : Quand votre enfant se lavera-il les mains ?

- A son arrivée à l'ALAE ou à l'école ;
- Avant de rentrer en classe et après les récréations ;
- Avant et après chaque repas (y compris le goûter) ;
- Avant d'aller aux toilettes et après y être allé ;
- Après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- Le soir avant de rentrer chez soi et dès l'arrivée au domicile.

Les mains seront lavées avec du savon et seront séchées avec du papier à usage unique. Chaque niveau aura un point d'eau attitré. Le gel hydroalcoolique pourra être utilisé.

Un travail sera mené sur les étapes essentielles à un lavage de mains efficace (30 secondes minimum pour être efficace).

➤ **DISTANCIATION PHYSIQUE D'UN MÈTRE : UN IMPÉRATIF**

A l'arrivée à l'école	- Marquages dans la cour, les enseignants expliqueront comment les utiliser les premiers jours.
Dans la classe	- Entrée et sortie de classe individuelle avec un mètre de distance - Un mètre au moins entre chaque table - Circulation limitée - Scotch au sol déterminant un sens de circulation
Dans les couloirs	- Marquages au sol
Dans le réfectoire	- Les places à table sont organisées pour respecter la distanciation - 36 places partie élémentaire, 30 places partie maternelle - repas servi en 2 services
Dans la cour	- Les contacts entre élèves, jeux de cour, jeux de ballon ne pourront pas être autorisés - 3 espaces sont définis pour permettre aux 5 groupes d'élèves de sortir lors de 2 temps de récréation décalés

➤ **PORT DU MASQUE**

Le port du masque est obligatoire pour les adultes dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées et conseillé dans les autres situations.

Le port du masque pour les élèves n'est pas recommandé, ils peuvent en porter si vous le souhaitez et s'ils sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes. Il appartiendra aux parents de fournir des masques à leur enfant.

Un enfant qui présenterait des symptômes dans la journée sera équipé d'un masque pédiatrique. Cet enfant sera isolé et devra obligatoirement être récupéré par un responsable légal au plus vite (voir protocole partie 8).

➤ **APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES**

Leur respect fait l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge des élèves. La sensibilisation et l'implication des parents est prépondérante pour leur application.

1



se laver les mains
très régulièrement

2



tousser ou éternuer
dans son coude

3



utiliser un mouchoir à
usage unique

4



saluer sans serrer la main et éviter
les embrassades, garder ses
distances avec autrui

Lorsqu'un enfant a besoin de se moucher, il prendra un mouchoir à usage unique (nous vous remercions de bien vouloir munir chaque enfant d'un ou de deux paquets de mouchoirs individuels). Il sera autorisé à se lever pour le jeter dans la poubelle (sans la toucher) et devra se laver les mains.

Les portes des classes resteront ouvertes pour que l'élève n'ait rien à toucher pour pouvoir sortir.

3- L'accueil des enfants des personnes indispensables à la gestion de la crise

Ils pourront venir chaque semaine. Pour limiter le nombre d'enfants dans les groupes de classe, il est demandé aux parents de garder leurs enfants dans les cas où ils ne travaillent pas certains jours de la semaine.

Pour l'instant, et ce depuis le 15 mars 2020, cela concerne les enfants :

- des personnels de santé,
- des personnels des établissements sociaux et médico-sociaux travaillant en EHPAD et EHPA, établissements pour personnes handicapées, services d'aide à domicile, services infirmiers d'aide à domicile, lits d'accueil médicalisés et lits halte soins santé, nouveaux centres d'hébergement pour sans-abris malades du coronavirus et établissements d'accueil du jeune enfants maintenus ouverts.
- des personnels d'urgence et de forces de l'ordre,
- des professionnels de santé libéraux : médecins, sages-femmes, infirmières, ambulanciers, pharmaciens et biologistes.
- des services de l'État chargés de la gestion de l'épidémie au ministère des Solidarités et de la Santé, en Agences régionales de santé et dans les préfectures.

Si vous êtes concernés par ces professions (vous aurez besoin que votre enfant aille à l'école chaque semaine), une enquête spécifique vous a été adressée. Vous pouvez également compléter vos réponses par mail à l'école : ce.0310602L@ac-toulouse.fr

4- Déroulement de la journée

Les élèves sont répartis en 5 groupes.

Les groupes seront réalisés par ordre alphabétique. Des modifications pourront être apportées pour répondre à d'éventuelles contraintes (accueil des enfants d'une même fratrie sur la même semaine par exemple).

Sur une même journée, un groupe sera – la plupart du temps – accueilli par deux enseignants différents. Les enseignants qui ne seront pas face aux élèves assureront alors la continuité pédagogique auprès des élèves restés à la maison.

		LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
MATIN	CP	Mme MILAZZO	Mme MILAZZO	Mme MILAZZO	Mme PATY
	CE1	Mme GIRAUD	Mme VIDEAU	Mme GIRAUD	Mme VIDEAU
	CE2	Mme MERCADIER	Mme MERCADIER	Mme MERCADIER	Mme MERCADIER
	CM1	Mme VERRE-CAUP	Mme VERRE-CAUP	M. DURILI	M. DURILI
	CM2	M. DURILI	Mme PUJOL	Mme PUJOL	Mme PUJOL
APRES-MIDI	CP	Mme MILAZZO	Mme MILAZZO / VIDEAU	Mme MILAZZO	Mme PATY
	CE1	Mme VIDEAU	Mme GIRAUD	Mme VIDEAU	Mme GIRAUD
	CE2	Mme DELPUECH	Mme DELPUECH	Mme DELPUECH	Mme DELPUECH
	CM1	M. DURILI	M. DURILI	Mme VERRE-CAUP	Mme VERRE-CAUP
	CM2	Mme PUJOL	Mme PUJOL	Mme PUJOL	M. DURILI

Attention : les noms des enseignants sont positionnés de manière indicative.

Modalités en cas d'absence d'un enseignant : Mme FONS assurera les remplacements. Mme PATY peut assurer un remplacement ponctuel.

➤ **ARRIVEES ET SORTIES D'ECOLE**

L'arrivée et le départ de l'établissement vont se dérouler de manière échelonnée pour éviter tout rassemblement. L'utilisation des portails n'a pas été modifiée (petit portail pour les arrivées, petit portail pour la sortie des CP et CE1, grand portail pour la sortie des CE2, CM1 et CM2)

Arrivée des CM2 : 8h50-8h55	Sortie des CM2 : 16h45-16h50
Arrivée des CM1 : 8h55-9h	Sortie des CM1 : 16h50-16h55
Arrivée des CE2 : 9h-9h05	Sortie des CE2 : 16h55-17h
Arrivée des CE1 : 9h05-9h10	Sortie des CE1 : 16h45-16h50
Arrivée des CP : 9h10-9h15	Sortie des CP : 16h55-17h

Nous comptons sur vous pour être ponctuels et nous vous demandons de rester dans votre voiture jusqu'à l'heure indiquée et/ou de respecter la distanciation physique avec les autres personnes présentes. Ces mesures de sécurité sont aussi un moyen de sensibiliser vos enfants aux consignes qu'ils devront respecter toute la journée. Un marquage au sol est indiqué (dans la descente vers l'entrée) pour l'accès à l'école : vous devrez laisser avancer votre enfant jusqu'au portail seul à partir de la marque la plus basse. Lorsque celle-ci est libre, l'élève suivant s'y place et ainsi de suite.

Lors de l'accueil du matin, les élèves iront s'asseoir sur les blocs en béton (ou dans le hall d'entrée s'il pleut où un adulte les attendra), des marquages leur permettront de respecter la distanciation physique.

Cas des fratries : les enfants d'une même fratrie pourront être accueillis en même temps que l'aîné.

Retour de la pause méridienne : les élèves attendront (sous la responsabilité des parents et en respectant la distanciation physique) l'ouverture de l'école à 13h50. Ils se rendront un par un dans leur classe où l'enseignant.e les attendra.

➤ **TEMPS DE CLASSE**

L'entrée en classe devra se faire un par un en respectant les règles de distanciation (dans la cour, le couloir et pour se rendre à sa table). Le premier élève à rentrer s'installera à la table la plus éloignée puis le second à la table suivante et ainsi de suite afin de remplir la salle en commençant par le côté opposé à la porte. Chaque table a été numérotée pour faciliter l'installation de l'élève.

Chaque enfant aura une place attitrée au cours de la journée et ne pourra pas changer de place. Les casiers de ces tables seront vides et pourront être occupés par les affaires des enfants. Le casier devra être vidé chaque soir et sera désinfecté quotidiennement.

Les déplacements en classe ne sont plus possibles. Les élèves devront rester assis à leur place.

Lors de la sortie, les élèves procéderont un par un en commençant par celui qui est le plus proche de la porte jusqu'au plus éloigné. Pour que ce dispositif soit possible, il faudra que les élèves aient l'ensemble de leurs affaires avec eux, qu'ils attendent derrière leur chaise et au signal de l'enseignant, qu'ils se mettent en route l'un après l'autre sans temps de latence.

Le prêt de matériel de classe sera limité au maximum et fera l'objet d'une désinfection systématique. Il faudra que votre enfant vienne avec sa trousse complète et ses affaires scolaires. Veuillez à le vérifier régulièrement.

L'enseignant ne pouvant facilement s'approcher des élèves, l'enfant sera guidé pour qu'il corrige lui-même sur sa feuille en suivant les conseils de l'enseignant.

Les feuilles d'exercices seront distribuées à chaque élève par l'enseignant qui veillera à se laver les mains juste avant.

Les livres de l'école ne pourront plus être empruntés de manière quotidienne. Si un livre est emprunté, il faudra que l'enfant le garde pour la semaine. Les livres ramenés ne pourront pas être prêtés pendant 5 jours comme le stipule le protocole sanitaire. Votre enfant peut venir avec un livre de la maison, qu'il gardera dans le cartable. Il ne pourra pas le prêter à ses camarades.

➤ **LA RECREATION**

Il y aura 2 services de récréation. 10 min sépareront la fin du premier service et le début du deuxième service pour permettre aux groupes de se déplacer, de se rendre aux toilettes et de retourner en classe sans se croiser. En cas de fortes pluies, les récréations se feront en classe.

Avant de quitter la classe, l'enseignant veillera à aérer la salle en grand en permettant une circulation de l'air la plus large possible.

Durant les récréations, il convient de veiller à respecter la distanciation physique, d'interdire les jeux de contact et tous ceux qui impliquent de se passer des objets. Le protocole sanitaire précise qu'en cas de difficultés d'organisation, les récréations pourront être remplacées par des temps de pause en classe à la fin des cours.

Les récréations sont organisées afin d'éviter qu'un enseignant soit seul avec les élèves afin de permettre de réagir à un éventuel souci (blessure par exemple).

1er service : 10h15 - 10h30 // 15h15 - 15h30 pour les CM1 et les CM2

2ème service : 10h40 - 10h55 // 15h40 - 15h55 pour les CP, les CE1 et les CE2

Les passages aux toilettes seront possibles : un adulte (situé dans la cour) sera responsable de laisser passer 1 fille et 1 garçon à la fois, maximum.

Veillez à faire passer vos enfants aux toilettes avant de partir de la maison (matin et midi). Le mieux étant d'aller aux toilettes à la maison.

A noter : le nettoyage et la désinfection des robinets ainsi que des toilettes en elles-mêmes seront effectués deux fois par jour (le matin et pendant la pause méridienne).

La cour de récréation sera partagée en 3 zones. Chaque zone n'accueillera qu'un groupe d'élèves à la fois.

Cour basse + espace foot	Cour haute	Terrain synthétique et petite cour
CE1	CE2	CP
CM1	CM2	

Lors des déplacements, il faudra veiller à ce que les élèves ne se croisent pas. Les 10 minutes d'écart entre chaque groupe vont le permettre aisément. Ces 10 minutes permettront à chaque demi-classe d'aller se laver les mains (chaque classe ayant son point d'eau). Ils emprunteront les chemins suivants et auront les points d'eau suivants :

Groupe	Salle de classe utilisée	Chemin pour entrer et sortir en classe	Point d'eau attitré
CP	Classe de Mme Milazzo	Couloir habituel	Lavabos de l'ancienne cantine
CE1	Classe de Mme Videau	Couloir habituel	Lavabos du petit préau + lavabo de la classe
CE2	Classe de Mme Delpuech	Chemin habituel des CE2 A	Lavabo de la classe + lavabo classe de Mme Mur-Bez
CM1	Classe de M. Durili	Chemin habituel des CM1/ CM2	Lavabos petit préau
CM2	Classe de Mme Pujol	Chemin habituel des CM2 B	Lavabo de la classe

Dans la mesure du possible, il faudra demander aux élèves de ne pas toucher aux poignées de portes.

5- Temps ALAE

Pour pouvoir accueillir les enfants mais également le personnel tout en respectant les protections et les conditions sanitaires, vous trouverez ci-dessous un nouveau mode de fonctionnement.

La situation actuelle nous contraint à limiter le nombre de places sur les accueils ALAE (matin et soir) et le mercredi. Il est entendu que les enfants du personnel nécessaire à la gestion de la crise sanitaire sont prioritaires.

L'inscription au préalable devient obligatoire pour les matins, les midis, les soirs et les mercredis. Pour ce faire, vous devez inscrire votre enfant via le portail famille de la MJC à partir du 11 mai : <https://lherm.portail-defi.net/>

N'hésitez pas à nous contacter par mail à accueilmjclherm@orange.fr en cas de perte de vos identifiants.

ATTENTION ! Nous accueillerons tous les enfants **dans le groupe scolaire** :

➤ **LE MATIN A PARTIR DE 7h30**

Il est interdit aux parents de rentrer dans l'enceinte du groupe scolaire.

Une personne vous accueillera au portail. En cas d'absence de cette personne vous devrez sonner.

Les enfants de l'école élémentaire seront accueillis dans l'ancien réfectoire (maximum 24 enfants).

Les enfants seront ensuite récupérés par les enseignants.

➤ **PAUSE MERIDIENNE**

À 12h un animateur prendra le relais dans chaque classe et organisera dans la mesure du possible des animations en prenant en considération les envies des enfants. Des temps de sorties dans la cour seront organisés par classe.

La restauration scolaire sera assurée à partir du 18 mai 2020. Au vu des contraintes du protocole sanitaire, le prestataire Ansamble fournira des repas froids au moins jusqu'au 2 juin, voire tout le mois de juin si les conditions ne sont pas assouplies. Pour les menus, il n'y aura pas de choix ; des menus sans viande et sans porc seront servis pour simplifier le fonctionnement.

La capacité des salles réfectoires a été divisée par trois, compte tenu des contraintes imposées par le protocole sanitaire.

Nous pouvons accueillir au maximum 36 enfants par service.

Une zone différente sera attribuée à chaque groupe d'enfants.

Compte tenu des contraintes, deux services pourront être mis en place avec obligatoirement un nettoyage désinfection (tables + chaises) entre les deux.

Afin de réduire le temps de lavage et les déplacements des élèves, nous demandons aux parents que chaque enfant ait sa propre gourde, tant sur le temps scolaire que sur le temps du repas. Ceci afin de minimiser les risques de contamination.

➤ **LE SOIR 17h A 18h30**

Vous pourrez récupérer les enfants dans les mêmes lieux et conditions que le matin.

➤ **LE MERCREDI**

Les enfants seront accueillis dans le groupe scolaire.

L'inscription à la journée est obligatoire.

Il est interdit aux parents de rentrer dans l'enceinte du groupe scolaire.

Une personne vous accueillera au portail. En cas d'absence de cette personne vous devrez sonner.

Les enfants de maternelle seront accueillis dans les locaux habituels (maximum 12 enfants).

Les enfants de l'élémentaire seront accueillis dans l'ancien réfectoire (maximum 24 enfants).

Des précisions vous seront données le plus rapidement possible.

Ce fonctionnement est susceptible d'évoluer dans le temps et nous vous en tiendrons le plus rapidement possible informés.

6- L'entretien des locaux

Le protocole nettoyage désinfection définitif du groupe scolaire est disponible sur le site de la mairie. Il respecte à la fois les recommandations du protocole sanitaire arrêté par le Ministère de l'Education Nationale et de la Jeu-

nesse (protection des usagers de l'école) et du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale (protection des agents municipaux).

La mairie s'est approvisionnée de produits aux normes NF- EN 14476 recommandés par l'ARS.

Le nettoyage désinfection se pratiquera deux fois par jour :

- Le matin, car le CDG préconise pour la protection des agents, de maintenir un intervalle de 12 heures entre l'occupation des locaux et le nettoyage. Durant ce temps, sera effectué un nettoyage et désinfection approfondis du mobilier, du sol, des surfaces et des sanitaires.
- Sur le temps méridien, les points de contact, les zones fréquemment touchées, les matériels à usage multiple et les sanitaires seront nettoyés et désinfectés.

En cas de suspicion de COVID, la pièce sera nettoyée après un intervalle de 12 heures.

7- Vigilance des parents

Votre rôle est essentiel pour permettre une reprise dans de bonnes conditions. Ce document vous permet de préparer votre enfant à ce qui va lui être demandé à l'école.

D'autre part, **vous vous engagez à ne pas mettre votre enfant à l'école en cas d'apparition de symptômes.**

Vous devrez :

- Prendre le temps d'expliquer l'organisation de l'école à votre enfant ;
- Apprendre à votre enfant à respecter les gestes barrières ;
- Respecter une hygiène stricte des mains au retour à la maison ;
- Prendre la température de votre enfant avant le départ à l'école (elle doit être inférieure à 37.8°C) ;
- Ne pas pénétrer dans l'enceinte de l'établissement (sauf sur invitation des personnels) ;
- Respecter strictement les horaires d'ouverture et de fermeture (n'arriver ni trop en avance ni en retard) ;
- Ne pas envoyer votre enfant à l'école s'il présente des symptômes évocateurs (toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre) ;
- Fournir des mouchoirs en papier à votre enfant ;
- Fournir une gourde d'eau à votre enfant ;
- Fournir une trousse complète (pas de possibilité de prêt), des feutres, des crayons de couleurs ainsi que les manuels et fichiers et tout matériel scolaire qui ont été remis à votre enfant ;
- Fournir – si vous le souhaitez – dans un petit sac à part : un goûter, un livre, une revue, un fichier de coloriages, mots fléchés pour les temps libres. Les cordes à sauter, rubik's cube et autres petits jeux individuels sont autorisés conformément au règlement intérieur. En aucun cas, ils ne pourront être partagés entre camarades ;
- Informer au plus vite l'école si votre enfant est absent ou s'il présente des symptômes évocateurs ;
- Etre en mesure de venir récupérer rapidement votre enfant pendant la journée s'il venait à présenter des symptômes évocateurs ;
- Faire réaliser un test dépistage de votre enfant en cas de suspicion.

Il faudra privilégier les échanges avec les enseignants par téléphone ou par mail (les échanges au portail ne seront pas possibles).

8- En cas de suspicion ou de test positif au COVID-19

Malgré toutes les précautions prises, il est possible qu'un cas de COVID-19 soit déclaré, par un enfant, un parent ou un personnel de l'école. Dans ce cas-là, il faut absolument prévenir la directrice de l'école.

Numéro de téléphone de l'école : 05-62-23-19-80

Adresse électronique de l'école : ce.0310602L@ac-toulouse.fr

Il n'est pas impossible qu'un enfant ou un personnel arrive à l'école en bonne santé et déclenche les symptômes pendant la journée. Il faut donc anticiper les problèmes. Nous serons obligés de considérer que l'apparition d'une toux subite ou de fièvre seront des signes possibles d'une infection au COVID.

Le protocole est le suivant :

- Isolement de l'enfant avec un masque dans la salle de l'infirmerie ;
- Prise de température avec un thermomètre sans contact ;
- Appel sans délai des parents ;
- Rappels aux responsables légaux de la procédure à suivre : éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage dans un centre prévu à cet effet ;
- Nettoyage des locaux et objets touchés dans les 48h précédentes ;
- Une information des familles des cas contacts (enfants ayant été en contact avec le malade) sera faite.

S'il s'agit d'un adulte (enseignants, auxiliaire de vie scolaire, personnel d'animation...), celui-ci devrait pouvoir immédiatement quitter l'école par ses propres moyens si son état le permet.

La zone où se trouvait la personne malade devra être évacuée des autres occupants qui seront alors répartis dans la salle informatique ou des salles réservées à cet effet. Il ne faudra absolument pas retourner dans la salle contaminée avant d'avoir procédé à un nettoyage complet de la pièce et de l'avoir aérée. Il sera précisé au technicien de surface que la pièce est considérée comme contaminée pour qu'il puisse prendre ses précautions.

La directrice de l'école devra avertir l'Inspecteur de l'Education nationale, le médecin-conseil du rectorat et la Mairie.

Numéros de téléphone utiles :

Ecole élémentaire : 05-62-23-19-80

Ecole maternelle : 05-62-23-19-81

Psychologue scolaire : 05-62-23-26-20 ou
rased-hg11.lherm@ac-toulouse.fr

Mairie : 05-61-56-07-25

MJC : accueilmjclherm@orange.fr

Si votre enfant présente des symptômes, vous pouvez votre médecin traitant ou le 0800 130 000

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires ou des signes d'étouffement, et au moindre doute, il faudra appeler le **SAMU : 15 ou 112.**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le protocole sanitaire national à l'adresse suivante :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-protocole-sanitaire-pour-la-reouverture-des-ecoles-colleges-et-lycees-303546>